

**COMITE DES FETES ET D'ANIMATION DE FREYCHENET**  
**(Assemblée Générale du 04 novembre 2022)**

Ce jour, vendredi 4 novembre 2022, à 18heures, s'est réuni le Comité des fêtes et d'animation de Freychenet en la salle de cérémonie de la municipalité. La réunion a été ouverte à tous les habitants de la commune informés dans les délais par voie d'affichage municipal.

La réunion est présidée par madame Chantal Marquenet-Volle, présidente. Tous les membres du bureau sont présents hormis madame Geneviève Duchastenier, excusée, madame Duchastenier ayant donné procuration à madame Francine Caunes pour la représenter.

Monsieur Michel Moréreau, Maire et président d'honneur, est excusé.

**Etaient présents :**

Gaël Angaud, François Bacabe, Francine Caunes, Jean Marc Escriva, Pierre François, Valérie Falcou, Philippe Falcou, Claire Emmanuelle Fricaud, Madeleine Guidolin, Monique Hermann, Gildas Hériot, Céline Itrac, Jean Pierre Lacaze, Christelle Laffont, Raymonde Laffont, Chantal Marquenet-Volle, Matthieu Mingant, Thierry Magnet, Hakon Sletten, Daniel Saint-Ouën, Jean François Vergès.

Le Quorum nécessaire à la représentation étant atteint, madame la présidente déclare l'assemblée ouverte.

**Un compte rendu verbal de l'année écoulée est présenté :**

- Reprise des activités en 2022, difficile suite aux deux années précédentes perturbées par la Covid 19.
- Omelette Pascale bien réussie avec une bonne ambiance
- Feu de la Saint Jean annulé suite au décès de l'un des membres du comité.
- Quelques difficultés relationnelles entre le comité des fêtes et un des intervenants pour la fête locale.  
Il y a eu moins de participants que les années précédentes, toutefois cette dernière a été très réussie, sans problème et avec de bons retours.  
La municipalité est satisfaite.
- Il sera nécessaire d'améliorer l'organisation des festivités afin de s'adapter aux aléas.

### Présentation du bilan de trésorerie par monsieur Jean Marc Escriva :

La gestion a été difficile car le montant des recettes a beaucoup diminué cette année à cause d'une forte augmentation des frais de fonctionnement (tarifs bancaire, prix des denrées, tarif des orchestres) et l'annulation du feu de la saint Jean (donc perte de revenu).

De ces faits le bilan est négatif (-388,41€) mais heureusement compensé par l'avoir du compte bancaire. La situation restera à surveiller. La municipalité pourra envisager une aide exceptionnelle si un gros problème survient mais il faudra tout de même prévoir une diminution des frais de fonctionnement.

### Démission du bureau du comité des fêtes 2021/2022:

- Madame Chantal Marquet-Volle présente la démission du bureau du comité des Fêtes.

### Proposition d'inscription ou de réinscription des membres pour 2022/2023 :

- Afin de pouvoir élire un nouveau bureau, madame Marquet-Volle demande à l'assistance si des personnes souhaitent devenir membres du comité des fêtes.
- Se sont inscrits comme membres :

Gaël Angaud, François Bacabe, Francine Caune, Geneviève Duchasténier, Jean Marc Escriva, Pierre François, Valérie Falcou, Philippe Falcou, Claire Emmanuelle Fricaud, Madeleine Guidolin, Monique Hermann, Gildas Hériot, Céline Itrac, Jean Pierre Lacaze, Christelle Laffont, Raymonde Laffont, Chantal Marquet-Volle, Matthieu Mingant, Thierry Magnet, Hakon Sletten, Daniel Saint-Ouën, Jean François Vergès, André Izard.

### Vote pour le Conseil d'administration par et parmi les membres :

- Ont été élus à l'unanimité :

François Bacabe, Francine Caune, Geneviève Duchasténier, Valérie Falcou, Philippe Falcou, Gildas Hériot, Céline Itrac, Christelle Laffont, Jean Pierre Lacaze, Chantal Marquet-Volle, Daniel Saint-Ouën .

### Vote pour le bureau par et parmi les élus du conseil d'administration :

- Ont été élus à l'unanimité :

**Président : Jean François Vergès**

**Vice-Président : Gildas Hériot**

**Trésorier : Jean Marc Escriva**

**Trésorière adjointe : Valérie Falcou**

**Secrétaire Daniel Saint-Ouën**

**Secrétaire adjointe : Céline Itrac**

**Monsieur Michel Moréreau, Maire, est désigné comme Président d'honneur par le nouveau conseil d'administration**

**Quelques idées pour le comité des fêtes :**

- Être constructif au-delà de nos différences
- Envisager plusieurs manifestations, éventuellement avec d'autres associations de proximité
- Se rapprocher des autres associations de la commune (chasse, pêche...)
- Trouver un local suffisamment grand, ce qui pourrait nous éviter la location d'un chapiteau et aussi de prévoir des manifestations en hivers.
- Dates envisagées pour la fête locale de 2023 : 4-5-6 août

**Prochaine réunion du Conseil d'administration :**

- Réunion le vendredi 25 novembre à 17h30 :
  - Présentation de ce compte rendu de l'AG du 04 novembre
  - Révision du statut.

**La secrétaire du bureau 2021/2022**

**Francine Caune**



**Le secrétaire du bureau 2022/2023**

**Daniel Saint-Ouën**

